

Résultats de recherche **Délinquantes**

FAITS EN BREF

es délinquantes sous responsabilité fédérale constituent un petit sous-ensemble particulier de la population carcérale totale. Pour répondre aux besoins particuliers de cette population, le Service correctionnel du Canada (SCC) a élaboré la Stratégie des programmes pour délinquantes, qui est adaptée à leur réalité et reflète, entre autres, leur cheminement criminel et leurs besoins uniques, l'importance des relations et du rôle de mère dans leur vie et les taux supérieurs de violence et de traumatismes vécus.

PROFIL DES DÉLINQUANTES

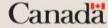
- Au 13 avril 2014, on recensait au total
 1 098 délinquantes sous responsabilité fédérale –
 628 en établissement (57 %) et 470 sous surveillance dans la collectivité (43 %). Les délinquantes comptent pour environ 5 % de la population totale de délinquants sous responsabilité fédérale au Canada.
- Entre 2003-2004 et 2012-2013, le nombre de délinquantes admises sous responsabilité fédérale a augmenté de 14 %, bien que le nombre d'admissions varie grandement d'une année à l'autre.²
- En 2012-2013, les délinquantes autochtones formaient 33 % de la population de délinquantes incarcérées sous responsabilité fédérale; il s'agit là d'une hausse de 77 % au cours des 10 dernières années.³
- Un peu plus de la moitié (56 %) des délinquantes purgent une peine pour une infraction avec violence, et le quart (26 %) purgent une peine pour une infraction grave en matière de drogue.⁴
- Au 14 avril 2013, 3 % des délinquantes purgeaient une peine à perpétuité ou de durée indéterminée.⁵

Système de gestion des délinquant(e)s. (13 avril 2014)

Entre 1998 et 2009, le nombre de condamnées à l'emprisonnement à perpétuité a augmenté de 37 %.⁶

EN ÉTABLISSEMENT

- Près du tiers des délinquantes admises récemment sont condamnées à une peine de 25 mois ou moins. Ces délinquantes sont tout de même susceptibles de présenter des risques et des besoins élevés, à l'instar de celles purgeant des peines plus longues.⁷
- Les délinquantes appartenant à un gang ont des antécédents criminels graves et sont à l'origine d'un grand nombre d'incidents perturbateurs en établissement.⁸
- En 2012-2013, la population de délinquantes âgées de 50 ans et plus est passée de 5 % à 10 % depuis 2002-2003. Près de la moitié de ces délinquantes (48 %) ont été condamnées à leur première peine de ressort fédéral après l'âge de 50 ans. D'après les tendances globales, les délinquantes âgées présentent des risques et des besoins moins élevés que les délinquantes plus jeunes.⁹
- Presque toutes les délinquantes (93 %) indiquent qu'elles s'entendent généralement bien avec le personnel de leur établissement.¹⁰ De plus, elles estiment que ce sont les relations avec les psychologues, les intervenantes de programmes et les intervenantes de première ligne/sœurs aînées qui s'avèrent les plus positives.¹¹



² Sécurité publique Canada (2014). <u>Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition : Rapport annuel 2013</u>

³ Sécurité publique Canada (2014). <u>Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition : Rapport annuel 2013</u>

⁴ Sécurité publique Canada (2014). <u>Le système correctionnel et la</u> mise en liberté sous condition : Rapport annuel 2013

⁵ Sécurité publique Canada (2014). <u>Le système correctionnel et la</u> mise en liberté sous condition : Rapport annuel 2013

Young, Broom et Ruddell (2010). <u>Délinquants purgeant une peine</u> <u>d'emprisonnement à perpétuité ou une peine d'une durée indéterminée : profil (2009) et évolution du profil (de 1998 à 2008)</u>. Rapport de recherche R-231. Ottawa, ON: SCC

Lutfy et Forrester (2014). Peines de courte durée imposées aux délinquantes sous responsabilité fédérale. Extrait de recherche RS 14-11, Ottawa, ON: SCC

Scott (2012). <u>Profil des détenues appartenant à un gang</u>. Rapport de recherche R-272, Ottawa, Ontario, SCC

⁹ Gobeil (2014). Délinquantes âgées. Extrait de recherche RS 14-3, Ottawa, ON: SCC

Booth, Taylor et Allenby (2011). <u>Vingt ans plus tard : Retour sur le rapport du Groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale</u>. Rapport de recherche R-222b, Ottawa, ON : SCC

Harris, Taylor, Brown et Booth (2013). Alliance thérapeutique et relations entre les délinquantes et les membres du personnel dans les services correctionnels pour femmes. Rapport de recherche R-305, Ottawa, ON: SCC



Résultats de recherche Délinquantes

FAITS EN BREF

DANS LA COLLECTIVITÉ

- Bien que les délinquantes soient plus susceptibles que les délinquants de sexe masculin de se voir accorder une mise en liberté sous condition, elles purgent généralement, comme ces derniers, 40 % de leur peine de ressort fédéral avant d'obtenir leur première semi-liberté.1
- La plupart des délinquantes sous surveillance dans la collectivité purgeaient une peine d'une durée déterminée, le plus souvent de moins de trois ans. Elles avaient généralement des besoins considérables sur le plan personnel et affectif ainsi qu'en matière de toxicomanie et elles étaient peu scolarisées et n'avaient pas beaucoup d'expérience de travail. Près des deux tiers des délinquantes qui cherchaient un emploi en avaient trouvé un. 13
- Il ressort des rapports produits par les agents de libération conditionnelle qu'un grand nombre de délinquantes ont de la difficulté à réussir leur réinsertion sociale, surtout en raison de problèmes liés à leurs finances et à leur hébergement. 14
- Après la mise en liberté, les délinquantes ont un taux de récidive inférieur à celui des délinquants de sexe masculin. Chez les femmes, la réincarcération est habituellement attribuable à un manquement aux conditions de la libération conditionnelle plutôt qu'à une nouvelle infraction.1

Parmi les problèmes de santé les plus souvent signalés par les délinguantes au moment de leur admission, citons notamment les maux de dos, les

Sécurité publique Canada (2014). Le système correctionnel et la

McConnell, Rubenfeld, Thompson et Gobeil (2014). Profil des

délinquantes sous surveillance dans la collectivité. Rapport de

Lutfy et Thompson (2014). Difficultés des délinquantes qui

réintègrent la collectivité. Extrait de recherche RS 14-8, Ottawa,

blessures à la tête, l'hépatite C et l'asthme. 16 La majorité des délinquantes âgées (50 ans et plus) rapportent souffrir d'au moins deux ennuis de santé physique. Parmi les problèmes les plus fréquemment déclarés, on compte notamment l'arthrite, un taux de cholestérol élevé, l'hypertension et l'ostéoporose. 17

La prévalence du VIH, de l'hépatite C et des infections transmissibles sexuellement est plus élevée chez les délinquantes que dans la population générale du Canada. Il convient de noter que la prévalence de ces maladies est particulièrement élevée chez les délinquantes autochtones. 18,19

PROGRAMMES DE RÉADAPTATION

- Les recherches menées ont systématiquement révélé qu'il existe un lien entre la participation à des programmes correctionnels et une meilleure motivation. une plus grande estime de soi et une meilleure capacité de résoudre des problèmes, et des taux réduits de récidive après la mise en liberté. 20,21,22
- Le Programme d'intervention modulaire pour délinguantes placées dans une unité de garde en milieu fermé a permis de réduire les infractions disciplinaires et

mise en liberté sous condition : Rapport annuel 2013

recherche R-287, Ottawa, ON: SCC

ON: SCC

SOINS DE SANTÉ

¹⁶ Nolan et Stewart (2014). État de santé physique auto-déclaré des délinquantes sous responsabilité fédérale nouvellement admises : comparaison avec les délinquants de sexe masculin. Résultats de recherche émergents 14-5, Ottawa, ON: SCC

¹⁷ Michel, Gobeil et McConnell (2012). <u>Délinquantes âgées incarcérées</u>: besoins en soutien social et en santé. Rapport de recherche R-275, Ottawa, ON: SCC

Thompson, Zakaria et Grant (2011). Sondage national de 2007 auprès des détenu(e)s sur les maladies infectieuses et les comportements à risque - Sommaire des conclusions concernant les femmes. Rapport de recherche R-238, Ottawa, ON: SCC

Zakaria, Thompson et Borgatta (2010). Taux d'infections transmissibles sexuellement déclarées depuis l'admission dans un établissement fédéral au Canada, et caractéristiques d'incarcération et comportements sexuels à risque qui y sont associés. Rapport de recherche R-196, Ottawa, ON: SCC

ON:

délinguantes toxicomanes et la réinsertion sociale. Rapport de recherche R-202, Ottawa, ON: SCC

Grant, Furlong, Hume, White et Doherty (2008). Le Programme d'intervention pour délinquantes toxicomanes : Rapport de recherche provisoire. Rapport de recherche R-171, Ottawa, ON: SCC

22 Derkzen et Allenby (2012). Évaluation du Programme de maintien des acquis pour les délinquantes autochtones. Rapport de synthèse B-51, Ottawa, ON: SCC

Rapport de surveillance du rendement 2011-2012



Résultats de recherche **Délinquantes**

FAITS EN BREF

d'accroître la motivation chez les délinquantes au terme du Programme. ²³

- Les délinquantes qui ont participé à une thérapie comportementale dialectique (TCD) ont amélioré leur état psychologique et leur bien-être sur de nombreux plans.²⁴
- Quelque 10 % des délinquantes ont participé au Programme national de traitement d'entretien à la méthadone. Celles-ci présentaient des risques et des besoins très élevés, de même qu'une forte prévalence de problèmes de santé mentale et de traumatismes.²⁵

Novembre 2014

²³ Harris (2014), Évaluation préliminaire du programme d'intervention modulaire pour délinquantes. Résultats de recherche

émergents 14-6, Ottawa, ON: SCC

24 Blanchette, Flight, Verbrugge, Gobeil et Taylor (2011). La thérapie comportementale dialectique offerte aux délinquantes dans les unités de garde en milieu de vie structuré. Rapport de recherche R-241, Ottawa, ON: SCC

Ottawa, ON: SCC

25 MacSwain, Cheverie, Farrell MacDonald et Johnson (2014).

Caractéristiques des participantes au Programme de traitement
d'entretien à la méthadone (PTEM). Rapport de recherche R-307,
Ottawa, ON: SCC